



**HAL**  
open science

## Pour une approche sociologique renouvelée des “ enfants pauvres ”

Vanessa Stettinger

► **To cite this version:**

Vanessa Stettinger. Pour une approche sociologique renouvelée des “ enfants pauvres ”. Sociologie, Presses Universitaires de France, 2014, 5 (4), pp.441 - 441. 10.3917/socio.054.0441 . hal-01620583

**HAL Id: hal-01620583**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01620583>**

Submitted on 4 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Pour une approche sociologique renouvelée des**

**« enfants pauvres »**

**Toward a renewed sociological approach regarding «**

**poor children »**

**Vanessa Stettinger**

*Université de Lille 3/CeRIES (Centre de Recherche 'Individus, Epreuves, Sociétés')/MESHS  
(Maison européenne des sciences de l'homme et de la société)*

vanessa.stettinger@univ-lille3.fr

Domaine Universitaire du Pont de Bois

BP 60149

59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

L'article présente et critique un corpus de travaux sociologiques traitant des « enfants pauvres » en France à la lumière des travaux élaborés sous la bannière d'une « sociologie de l'enfance ». Les travaux sur les enfants en situation de pauvreté se sont multipliés en France au début des années 1990, réunis autour de la thématique des « enfants pauvres ». Nous cherchons à en expliquer la genèse récente et son actualité. Si leur intérêt est indéniable, ces travaux présentent à notre avis des limites : ils tendent à faire disparaître l'enfant derrière l'adulte en devenir, se centrant quasi exclusivement sur sa condition de pauvreté, ce qui a pour corollaire d'occulter de nombreux aspects de la vie de ces enfants. Une lecture critique de ces textes, révélant ses points aveugles, ouvre la voie à une approche sociologique renouvelée de l'enfance en situation de pauvreté.

The article presents and critiques a body of sociological work regarding "poor children" in France in the light of works published under the banner of a "sociology of childhood". The works about children in poverty proliferated in France at the beginning of the 1990's, gathered around the theme of "poor children". We seek to explain their recent genesis and news. While their interest is undeniable, these works present, in our view, some limitations: they tend to disappear behind the adult to come, focusing almost exclusively on its condition of poverty, which has as a corollary to hide many aspects of the lives of these children. A critical reading of these texts, revealing blind spots, paves the way for a renewed sociological approach to childhood poverty.

*Sociologie de la pauvreté, sociologie de l'enfance, « enfant pauvre », enfant en devenir, « enfant acteur »*

*Sociology of poverty, sociology of childhood, "poor child", child become, "child actor"*

La sociologie de la pauvreté en France est, de longue date, solidement constituée. Elle nous renseigne sur le mode de vie, la sociabilité, le rapport au temps, au travail, à la culture, à la déviance ou à l'intervention sociale des personnes vivant dans la pauvreté. Sauf rares exceptions, il s'agit quasi exclusivement d'une sociologie des adultes. Les enfants y sont très rarement présents. Pour Michel Legros, l'« enfant pauvre » est une figure du XIX<sup>ème</sup> siècle, période qui abonde « en témoignages et écrits sur la souffrance des enfants au travail et leur dénuement » (Legros, 2007, p. 7). Cette attention s'affaiblit d'après l'auteur entre les deux guerres pour disparaître pendant les années de croissance. Ce changement tiendrait surtout au retrait des enfants de la production industrielle, incité par la généralisation de l'obligation scolaire, faisant sortir l'« enfant pauvre » de l'univers de la pauvreté pour l'insérer dans ceux de la famille et de l'école (Legros, 2007). Pour l'auteur, la pauvreté des enfants n'est toujours pas une véritable thématique française, étant absente des politiques sociales, de la recherche académique et même des préoccupations dominantes du champ associatif : « Certes, l'enfant pauvre reste toujours évoqué dans le discours humanitaire mais il s'agit surtout d'images fortes qui sollicitent le donateur potentiel lui demandant de venir en aide aux enfants pauvres des pays du tiers monde. L'enfant pauvre renvoie toujours à un ailleurs misérabiliste et sollicite notre compassion » (Legros, 2007, p. 6). Si, comme signale Michel Legros, aujourd'hui encore l'« enfant pauvre » peine à trouver un réel intérêt en France, cette problématique fait un retour remarquable dans l'espace public et scientifique français à la fin des années 1990 où, dans le sillage des États-Unis et du Royaume-Uni, se déploie toute une série de questionnements centrés sur le « devenir » de ces enfants. Elle sera active, surtout entre les années 2000 et 2006, période encadrée par deux importantes manifestations scientifiques autour de cette thématique. Si cet engouement autour des « enfants pauvres » s'est essouffé depuis sans que nous ayons à ce propos d'éléments étayant cette rupture, il a laissé une empreinte importante sur la façon d'appréhender cette population.

Cet article vise à poser les premiers jalons d'une réflexion sur la façon dont sont appréhendés les « enfants pauvres » en France aujourd'hui, afin de faire évoluer le regard porté sur ces enfants et d'élargir le champ de la recherche.

Dans un premier temps, nous verrons comment la recherche sur les « enfants pauvres » en France s'est constituée comme champ et quels contours il prend aujourd'hui. Sur les traces des travaux américains et britanniques, les travaux français ont pour préoccupation centrale les effets de la pauvreté sur les enfants, pauvreté venant compromettre leur avenir. Ils concentrent ainsi leur attention presque exclusive sur le devenir des enfants, tendant à faire disparaître l'« enfant pauvre » derrière l'adulte, ce qui restreint les analyses aux difficultés vécues par les enfants et limite les connaissances sur cette population.

Dans un deuxième temps, nous présenterons des éléments théoriques et méthodologiques qui permettront d'appréhender nouvellement les « enfants pauvres ». Les travaux élaborés sous la bannière d'une sociologie de l'enfance, parus en France à partir de la deuxième moitié des années 1990 essentiellement, qui placent l'enfant en tant qu'acteur d'une vie riche à explorer sur divers aspects, nous ont semblé féconds. Nous analyserons également comment ces deux champs de recherche, qui traitent des enfants chacun à leur façon, sont étanches l'un par rapport à l'autre. L'identification des raisons de cette étanchéité alimentera aussi nos propositions pour une sociologie renouvelée de l'enfance en situation de pauvreté.

## La mise à l'agenda politique et scientifique de la thématique des « enfants pauvres »

La réforme du système d'aide sociale conduite aux États-Unis au milieu des années 1990, alors qu'un nombre important d'enfants vivent dans des familles dont le niveau de vie est inférieur ou égal au seuil de pauvreté, contribue à faire accéder la question des « enfants pauvres » au premier plan de l'agenda des politiques sociales américaines (Bruniaux et Galtier, 2005). De nombreuses études sont alors entreprises : reposant pour la plupart sur le suivi statistique de panels d'individus ou de ménages, elles visent à mesurer l'impact de la réforme de l'État-providence et surtout à évaluer les effets de la pauvreté sur les enfants (Bruniaux et Galtier, 2005). Leur problématique commune est celle de la transmission intergénérationnelle des handicaps (économiques, sociaux, sanitaires...), dont découlent des interrogations centrées sur le devenir des « enfants pauvres »<sup>1</sup>.

Un mouvement similaire s'enclenche au Royaume-Uni où, dans un discours prononcé en 1999, le premier ministre Tony Blair affirme que sa volonté de « restaurer la confiance de l'opinion publique dans l'État Providence » passe par un projet de « réforme radicale de l'assistance sociale » devant « mettre fin à la pauvreté des enfants et ce à jamais, et en l'espace d'une génération »<sup>2</sup>. Comme le relève Philippe Steck, « la politique envisagée par le *New Labour* est de remettre la lutte contre la pauvreté sur l'agenda politique tout en la rendant plus largement légitime en ciblant les enfants, victimes de la pauvreté prenant ainsi à contre-pied une part de l'opinion qui estime que certains adultes ne sont pas « victimes » de la pauvreté mais « responsables », en quelque sorte, de leur situation d'« assistés » (Steck, 2010, p. 34)<sup>3</sup>. Comme aux États-Unis, cette mise à l'agenda politique aura pour effet d'impulser un grand nombre d'études centrées sur la pauvreté des enfants.

En France, les travaux précurseurs de Nicolas Herpin et Lucile Olier donnent lieu en 1996 à un article intitulé « Pauvreté des familles, pauvreté des enfants ». Les auteurs y retracent l'évolution de la pauvreté des enfants en France entre 1985 et 1995. Le phénomène, qui touchait au départ plutôt les familles nombreuses, serait devenu davantage le fait de familles monoparentales, dans un contexte général de diminution des familles nombreuses depuis le début des années quatre-vingt (Herpin et Olier, 1996). En 1999, un numéro de la revue *Informations sociales* intitulé « Enfants pauvres,

---

<sup>1</sup> Si, comme le soulignent Bruniaux et Galtier, la réalité de la transmission de la pauvreté fait aux États-Unis l'objet d'un consensus parmi les chercheurs, il n'en est pas de même des mécanismes par lesquels cette transmission s'opère (Bruniaux et Galtier, 2005).

<sup>2</sup> Discours de Tony Blair, Beveridge Lecture, Toynbee Hall, Londres, 18 mars 1999.

<sup>3</sup> Pour plus d'information, se référer au rapport du Cerc 2003, « Le dispositif de suivi de l'objectif de réduction de la pauvreté des enfants au Royaume-Uni », annexe I, p. 26-29. Pour une analyse des résultats de ces politiques de lutte contre la pauvreté infantile au Royaume-Uni, voir P. Steck, *op. cit.*, 2010, et J. Bradshaw, « La pauvreté infantile au Royaume-Uni », *Politiques sociales et familiales*, n° 98, décembre 2009, p. 37-47, notamment.

pauvres enfants » propose d'adopter comme point de départ de l'analyse de la pauvreté la position des enfants eux-mêmes (Cnaf, 1999). Il faut ensuite attendre le début des années 2000 pour voir publiées une étude de l'impact des transferts sociaux sur la pauvreté des enfants à partir d'une comparaison entre la France, la Grande-Bretagne, le Luxembourg et les États-Unis (Jeandidier et Albiser, 2002) et une étude comparative européenne sur la pauvreté monétaire des enfants intitulée « Niveau de vie et pauvreté des enfants en Europe » (Lapinte, 2002).

Même si les enfants français sont moins touchés par la pauvreté que ceux des États-Unis et du Royaume-Uni (Jeandidier et Albiser, 2002 ; Lapinte, 2002 ; Legros, 2007), ces premiers travaux montrent que les instituts statistiques et les institutions liées au gouvernement, l'Insee et la Drees, ainsi que des chercheurs en économie, commencent à s'intéresser de plus près à la pauvreté des enfants. Cet intérêt s'aiguise avec la création d'un groupe de travail réunissant des universitaires et des membres de l'Insee, de l'Ined, de l'ancien Commissariat général au Plan, de la Drees, de la Direction de l'évaluation et de la prospective et de la Cnaf et, qui organise, en mars 2003, un colloque sur « Les enfants pauvres en France ». En octobre 2003, Fabien Dell et Nadine Legendre tirent de ce colloque un document de travail de l'Insee intitulé « Les enfants pauvres : une autre image de la pauvreté ? ». Ils y soulignent l'originalité de la pauvreté des enfants en France et publient le chiffre phare d'un million d'enfants pauvres, qui fera le tour des médias à partir de 2004<sup>4</sup>.

En janvier 2004, un rapport du Cerc intitulé « Les enfants pauvres en France » reprenant une partie des analyses de l'Insee marque l'aboutissement de cette première année de travail collectif. Dès les premières lignes de ce rapport, les enfants pauvres sont constitués en objet à part entière, un objet qui reste à explorer : « Jusqu'à présent en France, la pauvreté des enfants n'a pas fait l'objet d'un examen attentif. L'observation, au travers de la statistique publique, est loin d'être systématique et les résultats sont très dispersés. L'analyse des causes ou des conséquences des situations de pauvreté des enfants est encore plus lacunaire. Enfin, l'objectif de réduction de la pauvreté des enfants n'est guère présent à l'agenda politique. Serait-ce que la pauvreté touche très peu les enfants dans notre pays ? À l'évidence non, puisque le taux de pauvreté des enfants est, en France, plus élevé que le taux de pauvreté de l'ensemble de la population » (Cerc, 2004). A la suite de ce premier rapport, un deuxième colloque sur « Le devenir des familles défavorisées en France » est organisé en avril 2004, toujours en collaboration avec l'Insee, la Direction de l'évaluation et de la prospective, la Drees et la Cnaf. Ce colloque mobilisera plus de 40 intervenants issus de champs divers du monde scientifique, notamment la sociologie, les sciences de l'éducation, la psychologie, l'économie... Enfin, en 2005, le Cerc publie un deuxième rapport intitulé

---

<sup>4</sup> D'après l'Insee, « le niveau de vie d'un enfant correspond à celui des personnes du ménage dans lequel il vit. [...] Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. La France privilégie également ce seuil, mais publie des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 % ou 70 %), conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la mesure des inégalités » (Insee, 2012).

---

« Estimer la pauvreté des enfants », prolongeant les réflexions engagées dans le premier rapport.

Les études qui suivent sont issues pour la plupart du monde associatif ou politique. Entre autres, l'Unicef publie en 2005 un rapport intitulé « La pauvreté des enfants dans les pays riches » et l'association ATD Quart monde publie dans cette même année un rapport intitulé « Mobilisation contre la pauvreté des enfants ». Au niveau politique, on voit paraître en 2005, le premier bilan de la Défenseure des enfants, dans lequel un chapitre est consacré aux « 2 millions d'enfants pauvres en France ». En 2009, « 15 résolutions pour combattre la pauvreté des enfants », suivies d'un décret<sup>5</sup>, sont proposées par la commission « Familles, vulnérabilités, pauvreté », présidée par Martin Hirsch, auteur en 2006 d'un ouvrage intitulé « La pauvreté en héritage. 2 millions d'enfants pauvres en France »<sup>6</sup>.

Cet engouement autour des enfants pauvres a donné lieu à diverses manifestations et publications (colloques, rapports scientifiques, associatifs et politiques, articles scientifiques et de vulgarisation, ouvrages divers), avant de s'essouffler. Depuis le pic des années 2000-2006, l'INSEE publie chaque année une évaluation chiffrée de la pauvreté mentionnant spécifiquement le nombre d'enfants pauvres. D'autres initiatives ponctuelles peuvent également être relevées, comme la publication par la Défenseure des enfants d'un document intitulé « Précarité et protection des droits de l'enfant » à la suite d'une conférence organisée dans le cadre de l'Année européenne de la lutte contre la pauvreté, ou comme un rapport sur la pauvreté des enfants dans les régions de l'Île de France, Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes paru en 2011 et présentant un volet quantitatif et un volet qualitatif (Rapport 2011a et Rapport 2011b).

### **Les « enfants pauvres » saisis au prisme de leur « devenir »**

Sans préjuger de la suite qui sera apportée à ces multiples recherches et rapports sur les « enfants pauvres », on peut s'interroger sur leur orientation générale : par-delà leurs caractéristiques propres, leur focalisation sur la question des carences, des difficultés et du « devenir » de ces enfants, est saillante. Cette focalisation est patente dès le premier rapport du Cerc sur la pauvreté des enfants (Cerc, 2004). En s'appuyant sur « un nombre impressionnant de travaux étrangers soulign(ant) que la pauvreté éprouvée dans l'enfance accroît les risques de la connaître à l'âge adulte » (Cerc, 2003, p. 5), ses auteurs appellent à considérer les enfants comme « des personnes en devenir ». Pour ces auteurs, la pauvreté des enfants « ne se réduit pas seulement à l'absence de ressources immédiates, elle handicape aussi leurs capacités à évoluer, à se construire des ressources non monétaires ultérieures, comme un capital de connaissances et de savoirs, un capital culturel, un capital social, un capital santé. Cet handicap risque donc d'avoir des conséquences durables, qui pèseront toute leur vie, et tout particulièrement lors du

---

<sup>5</sup> Décret n° 554 du 20 mai 2009.

<sup>6</sup> Le passage d'un million à deux millions d'enfants pauvres est dû à un changement de mesure statistique. Pour le premier, la pauvreté a été calculée à partir d'un seuil de pauvreté à 50% de la médiane tandis que pour le deuxième a été retenu un seuil de pauvreté à 60% de la médiane.

passage à l'âge adulte, dans l'insertion professionnelle, dans la constitution d'un couple, dans la capacité à développer une personnalité autonome » (Cerc, 2004, p. 24).

Ce rattachement à la problématique de la reproduction des handicaps de génération en génération et la focalisation qui en découle sur le devenir des enfants pauvres se retrouvent dans une grande variété de travaux : études de statistique descriptive, enquêtes sociologiques sur le devenir scolaire ou le développement socio-affectif, études sur les effets des systèmes redistributifs, études rétrospectives et suivis de cohortes.

Alice Davailon et Emmanuelle Nauze-Fichet montrent par exemple comment les enfants vivant dans la pauvreté sont plus touchés par le retard et l'échec scolaire et cela en fonction des caractéristiques sociales des parents (plus souvent étrangers, de faible niveau d'étude, dotés d'emplois à temps partiel) et de la structure familiale (nombre d'enfants élevé, familles monoparentales) (Davailon et Nauzet-Fichet, 2004). D'autres recherches choisissent de relier telle ou telle caractéristique familiale à la pauvreté, comme celle de Nathalie Blanpain sur les conditions de vie de familles nombreuses (Blanpain, 2007) ou celle de Dominique Merllié et Oliver Monso mettant en évidence un effet propre de la taille de la famille sur la pauvreté (à partir de quatre enfants ou plus) (Merllié et Monso, 2007). Michel Duée souligne l'impact du chômage des parents sur la trajectoire scolaire des enfants en indiquant que la corrélation observée entre précarité des parents et difficultés scolaires rend compte d'une causalité (Duée, 2004). Nathalie Burnay parle quant à elle des « logiques de transmission » aux enfants du vécu parental du chômage (Burnay, 2004).

Les psychologues du développement s'intéressent aussi aux enfants pauvres à partir de cette même focale. Chantal Zaouche-Gaudron s'inspire par exemple de travaux américains pour se demander si « les conditions de vie défavorisées influent (...) sur le développement socio-affectif des jeunes enfants » (Zaouche-Gaudron, 2005). Mobilisant les théories de l'attachement, elle souligne le lien entre conditions de vie défavorisées et développement socio-affectif et cognitif des jeunes enfants et examine les principales variables conditionnant ce lien : le début et surtout la durée des conditions de vie défavorisées dans la vie d'un enfant, le contexte familial, l'environnement extra-familial ou encore le mode d'accueil de l'enfant (Zaouche-Gaudron, 2005).

Une autre façon de mesurer les effets de la pauvreté sur l'enfant consiste à enquêter, de manière rétrospective, auprès d'adultes. C'est la démarche adoptée par Jean-Marie Firdion auprès d'utilisateurs (adultes) de services d'aide aux « sans domicile ». Cette étude établit des liens entre le fait d'être sans emploi, d'avoir subi récemment une agression, d'avoir fait une démarche récente auprès d'un bureau d'aide sociale et le vécu de certains événements difficiles durant l'enfance (violences intrafamiliales, placement, décès d'un parent, pauvreté économique) (Firdion, 2006). Serge Paugam montre pour sa part que les usagers de services d'accueil, d'hébergement et d'insertion ont connu plus fréquemment que la moyenne des difficultés avant 18 ans (graves disputes ou divorce entre les parents, problèmes de santé, problèmes d'argent, problèmes avec la police ou encore mauvais traitements et abus sexuels). Pour cet auteur, ces difficultés survenues dans l'enfance se répercutent sur la santé psychologique des personnes qui les ont vécues et leur mise au jour permet d'éclairer l'enchaînement des causes qui conduisent à la précarité (Paugam, 2002). Les travaux



d'Alberto Lopez et Gwenaëlle Thomas sur l'insertion professionnelle relie les difficultés d'entrée dans la vie active à des indicateurs de précarité durant l'enfance : chômage prolongé d'un parent (ou de deux), difficultés financières, problèmes de santé, ruptures du couple parental ou placement de l'enfant (Lopez et Thomas 2004). Un questionnement biographique rétrospectif sur les événements douloureux vécus pendant l'enfance et l'adolescence et le placement est encore mis en œuvre par Serge Paugam, Jean-Paul Zoyem, Abdia Touahria-Gaillard (Paugam, Zoyem et Touahria-Gaillard, 2010). Ils ont enquêté auprès de personnes ayant été placées durant leur enfance, sélectionnées à partir de l'enquête Santé-Inégalités-Ruptures sociales, dans un « souci de prévenir les échecs de (l')insertion sociale et de prévenir la reproduction intergénérationnelle du placement (et) de la pauvreté » (Paugam, Zoyem et Touahria-Gaillard, 2010, p. 3).

En partie pour pallier les limites inhérentes à ces démarches rétrospectives, d'autres auteurs étudient le devenir des enfants touchés par la pauvreté au moyen d'enquêtes longitudinales. Pour Catherine Pollak, qui se réfère à des recherches de ce type menées à l'étranger, « l'intérêt (...) des enquêtes de panel où l'on suit les mêmes individus sur plusieurs années est de mettre en évidence (l')hétérogénéité des parcours de pauvreté. Elles rendent également possible une analyse fine de l'effet des événements d'emploi (...), des événements familiaux (...), des caractéristiques individuelles (...) ou encore du contexte (...) sur les trajectoires de pauvreté et de vulnérabilité des individus et des groupes sociaux. (...). En outre, plus la focale d'observation est longue, plus on peut prendre en compte non seulement les effets immédiats mais aussi les effets différés des événements dans le long ou le très long terme » (Pollak, 2009, p. 106-107). Une première étude de cohorte destinée à suivre des enfants de la naissance à l'âge adulte a démarré en 2011 : elle aborde les multiples aspects de la vie de l'enfant sous l'angle des sciences sociales et de la santé<sup>7</sup>. Les premières données disponibles ne permettent pas encore de mesurer l'impact de la pauvreté sur l'avenir des enfants. Pour Christine Bruniaux et Bénédicte Galtier : « (...) cette pénurie de panels couvrant une pluralité de domaines handicape fortement la connaissance des mécanismes de transmission de la pauvreté. Elle prive le débat public de diagnostics rigoureux susceptibles d'aboutir à des politiques publiques visant à améliorer le devenir des enfants vivant dans les familles du bas de la distribution des revenus » (Bruniaux et Galtier, 2005)<sup>8</sup>.

Deux remarques peuvent être faites à la suite de ces travaux. La première tient aux limites d'une approche systématiquement centrée sur le « devenir », qui aboutit

---

<sup>7</sup> ELFE, Etude longitudinale française depuis l'enfance, 2011.

<sup>8</sup> Il est important de noter que C. Bruniaux et B. Galtier soulignent que la plupart des articles et ouvrages américains essaient de « déterminer des relations de causalité entre, par exemple, le fait d'être pauvre, d'avoir des parents qui travaillent, de vivre dans une famille monoparentale, de bénéficier de tel ou tel programme, et une variable de résultat (*outcome*) – les résultats scolaires, l'état de santé, la délinquance, l'insertion sur le marché du travail –, en contrôlant l'influence d'autres facteurs ». Les auteurs soulignent cependant que malgré « la richesse enviable » de ces études, les données disponibles dans les panels permettent de tester seulement « un petit nombre de relations » et que certaines variables explicatives sont corrélées entre elles ; « il est donc souvent difficile d'isoler l'effet propre à chacune d'elles » (Bruniaux et Galtier, 2005).

paradoxalement à dissoudre l'enfant comme objet propre : d'une certaine manière, dans ces travaux, « l'enfant en tant que tel n'existe pas ; il est un être en devenir, un adulte en gestation : le monde social se produit et se reproduit par l'intermédiaire de ce chaînon traité comme une 'boîte noire' » (Gaussot, 2002, p. 39). La seconde remarque concerne la pente misérabiliste vers laquelle portent ces interrogations sur le devenir. L'accent posé sur l'identification des logiques de transmission des handicaps sociaux, qui est politiquement et scientifiquement placé au principe même de l'étude du devenir des « enfants pauvres », tend à orienter les travaux en direction des difficultés rencontrées dans l'enfance (maltraitance, placement, difficultés familiales,...) puis dans la jeunesse (délinquance, échec scolaires) et à l'âge adulte (chômage, recours à l'aide sociale, problèmes de santé, ...), pour relier les unes aux autres. Pour les mêmes raisons, dans les colloques de 2003 et 2004 par exemple, se sont vues agrégées aux travaux explicitement consacrés aux « enfants pauvres » des recherches menées sur ces différents thèmes : dans ce cas, l'« enfant pauvre » tend à être escamoté au profit de l'enfant délinquant, placé ou déscolarisé. Comme en miroir à une intervention sociale « construite principalement sur le mode de la protection d'une enfance fragile dont l'image est celle d'une victime (victime de ses parents, de ses voisins, des proches ou des rôdeurs) » (Legros, 2007, p. 4), l'enfant des travaux sur les « enfants pauvres » est saisi en premier lieu à partir de ses carences, de ses handicaps et de ses déficits. Sans qu'il soit besoin de nier les difficultés sociales associées à la pauvreté dans l'enfance, on peut craindre que ce tropisme laisse dans l'ombre des dimensions importantes de l'expérience de ces enfants qui, on va le voir, sont davantage explorées dans d'autres secteurs de la sociologie.

### **L'enfant de la sociologie de l'enfance : « enfant acteur » et « enfant riche »**

L'enfant en tant qu'objet sociologique peine encore aujourd'hui à trouver sa place, comme soulignent Wilfried Lignier, Cédric Lomba et Nicolas Renahy : « Lorsqu'il s'agit de parler publiquement, et légitimement, des enfants, lorsqu'il s'agit d'expliquer comment les enfants grandissent, pourquoi ils pensent comme ils pensent, ou encore ce qui les pousse à agir, on attend bien moins les politistes, les sociologues, les historiens ou les anthropologues que les divers « psy », les chercheurs en sciences cliniques, cognitives ou biologiques – ces sciences qui sont, sans aucun doute, les sciences habituelles de l'enfance » (Lignier, Lomba et Renahy, 2012, p. 12). Cependant, à la suite de recherches anglo-américaines initiées une dizaine d'années auparavant, un ensemble de chercheurs français (en sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation) s'emploie à donner une nouvelle place à l'enfant dans la sociologie. Ce renouveau d'intérêt est complexe et procède par des influences multiples. Fortement inspirés des recherches issues des *Childhood studies*, il serait néanmoins trop simpliste de restreindre les travaux de la sociologie de l'enfance à cette seule influence. Les dimensions publiques et scientifiques impliquées dans cette thématique alimentent l'intérêt des sociologues pour les enfants et leur envie de les transformer en objet de recherche à part entière<sup>9</sup>.

---

<sup>9</sup> Pour une vue générale sur la construction de la sociologie de l'enfance, Sirota 1998, Montandon 1998 et Sirota 2006.

La lecture de ces travaux ouvre de nouvelles pistes de réflexion qui permettraient de sortir « l'enfant pauvre » d'une approche liée au danger de son devenir. L'enfant de la sociologie de l'enfance est ainsi conçu en tant qu'acteur de sa vie, inséré dans un quotidien riche en activités. Il est par ailleurs porteur d'une parole et son écoute conditionne la compréhension de son vécu. D'après Régine Sirota, une rupture paradigmatique a été nécessaire pour faire émerger cet « enfant acteur et riche » au travers des approches ethnographiques. Cette rupture a consisté à « prendre l'enfant au sérieux », à le « faire parler directement », à « s'intéresser à l'ensemble de sa vie ordinaire et quotidienne », à « faire apparaître l'univers social et les cultures spécifiques de l'enfant », à « multiplier les dispositifs méthodologiques pour capter parole et perspectives des enfants », à « une interrogation sur les cadres éthiques de cette capture de la parole » (Sirota, 2012, p. 13). Cette rupture paradigmatique a demandé également un renouvellement de la réflexion méthodologique.

À travers la notion de « l'enfant acteur », ces auteurs dénoncent la place secondaire réservée à l'enfant dans leurs disciplines : « Les travaux sociologiques sur l'école, la famille, les loisirs, les politiques sociales, intègrent peu ou mal les enfants dans leurs problématiques. On s'intéressera plus volontiers aux personnels, à leurs opinions sur les enfants, à leurs manières d'agir ; on travaillera sur les institutions elles-mêmes, en se référant à la sociologie des organisations » (Mollo-Bouvier, 2006, p. 40). Ils déplorent également l'incapacité dont a fait preuve jusqu'ici la sociologie à octroyer à l'enfant un statut propre, alors même que « le statut socio-économique et culturel (de l'adulte) a fait l'objet d'une procédure de catégorisation de plus en plus fine (...) » (Mollo-Bouvier, 2000, p. 40). Ces auteurs attribuent cette absence de statut à une propension à considérer l'enfant d'un point de vue adulte-centrique en faisant de celui-ci un être « en devenir ». Autrement dit, ce point de vue ne retient de l'enfant que « ce qui lui manque vis-à-vis de l'adulte » et tend donc à en faire un être « incompetent, immature, irrationnel » (Meyer Borba, 2010, p. 191). Plutôt que de postuler que « l'enfant est d'une essence différente, non raisonnable, non responsable, un être incomplet qui a tout à apprendre de l'adulte et qui doit s'adapter aux projets des adultes », les promoteurs d'une sociologie de l'enfance invitent à le considérer comme un être « capable de raisonner, d'avoir des responsabilités, des droits et des devoirs » (Montandon, 1997, p. 9). Il s'agit d'appréhender l'enfant « comme acteur social, comme acteur de sa socialisation » (Danic, Delalande, Rayou, 2006, p. 27), de récuser l'opposition radicale entre l'enfance et l'âge adulte et de considérer les enfants comme tout autre groupe social (Montandon, 1997), de ne plus « simplement (...) le prendre en compte comme acteur parmi les autres, au côté des adultes producteurs, concepteurs, acheteurs » (Brogère, 2006, p. 258), mais de considérer « les ressources qu'il est capable, comme tout acteur dominé, de mobiliser dans le cadre d'une stratégie qui vise plus l'efficacité que la reconnaissance sociale d'un pouvoir collectif » (Brogère, 2006, p. 258). Ainsi, pour Cléopâtre Montandon, « c'est seulement en examinant les récits des enfants sans préjuger de leur différence par rapport aux adultes, en étudiant l'expérience qu'ils donnent à voir de leur éducation, qu'il serait possible de voir jusqu'à quel point ils se plient aux contraintes créés par les adultes et jusqu'à quel point ils contribuent à les modifier, jusqu'à quel point ils subissent les structures sociales et jusqu'à quel point ils agissent sur celles-ci » (Montandon, 1997, p. 21). Plutôt qu'en être assujéti, dépendant et « en devenir », l'enfant est ici appréhendé en acteur. Du point de vue sur l'enfant, on

passé au point de vue de l'enfant, dans un mouvement considéré comme nécessaire à la compréhension de son expérience.

Parmi les travaux qui s'attachent à mobiliser les éléments de ce nouveau paradigme de « l'enfant acteur », Julie Delalande s'intéresse aux expériences vécues par les enfants dans les cours de récréation en partant de l'hypothèse que « les enfants organisent ce moment partagé et l'habitent de pratiques qui leur sont propres » (Delalande, 2006, p. 122). Cléopâtre Montandon cherche à comprendre l'expérience que les enfants ont de leur éducation à l'école ou au sein de leur famille. Pour recueillir le point de vue des enfants sur leur propre expérience, l'auteur a rencontré 67 enfants de 11 à 12 ans fréquentant une école genevoise (Montandon, 1997). Plusieurs chercheurs s'intéressent aux jeux des enfants. Gilles Brougère étudie par exemple les jouets dits « médiatisés », comme les poupées Barbie ou les Pokémons ; il s'emploie à montrer comment les enfants investissent ces jouets de significations, participant ainsi à leur création (Danic, Delalande, Rayou, 2006). Nathalie Roucou examine de son côté comment les enfants investissent les ludothèques (Danic, Delalande, Rayou, 2006). Dominique Pasquier se penche quant à elle sur l'expérience télévisuelle d'enfants et adolescents regardant la série « Hélène et les garçons » à partir des lettres de fans, d'un questionnaire diffusé à des collégiens et lycéens, d'observations faites dans treize familles au moment de la diffusion de la série et des rédactions d'élèves d'une classe de CE1 et CE2 (Danic, Delalande, Rayou, 2006). Régine Sirota, enfin, analyse l'anniversaire de l'enfant comme un rituel de socialisation de l'enfant, en revenant sur l'origine, la mise en place et les enjeux de ce rite, ainsi que sur la place spécifique de l'enfant dans la construction de cet événement (Sirota, 2006).

Tous ces exemples de travaux qui s'attachent à envisager l'enfant comme un acteur social à part entière, convergent pour mettre en évidence la richesse de sa vie sociale. En portant leur regard sur ce qui se passe à l'école, dans les groupes de pairs, à l'occasion des jeux, des lectures ou de la socialisation, ils donnent à voir des enfants ayant une vie bien remplie et des activités multiples.

Ce repositionnement épistémologique appelle un renouvellement de la réflexion méthodologique. Comme le souligne Régine Sirota, « les méthodes sont clairement (...) empruntées à l'anthropologie, car le sociologue se trouve fort dépourvu quand advient l'enfance dans ses terrains » (Sirota, 2012, p. 13). Ainsi, Isabelle Danic, Julie Delalande et Patrick Rayou soulignent les enjeux méthodologiques de leur démarche : « nos expériences d'enquête, écrivent-ils, nous obligent aussi à revoir nos techniques de recueil des données, connues pour les adultes et mises en œuvre auprès d'eux (enfants) de façon presque machinale. En pensant plus spécifiquement nos méthodes d'enquête auprès d'âge divers et finalement, non seulement nous tentons d'adapter, d'inventer des dispositifs d'enquête, mais nous introduisons une réflexion à notre sens salutaire sur les méthodes anciennes et de ce fait peu questionnées » (Danic, Delalande, Rayou, 2006, p. 11)<sup>10</sup>. Pour Cléopâtre Montandon, « malgré toutes les précautions méthodologiques et malgré le fait que les données recueillies auprès des enfants ne sont pas moins

---

<sup>10</sup> Concernant la méthodologie, voir aussi Wilfried Lignier, 2008 et les travaux de l'Observatoire du Samu Social, en particulier leur enquête en cours auprès des familles sans logement.

authentiques que celles recueillies auprès d'adultes », il reste cependant un devoir pour le chercheur de « se demander si on les aborde bien, si on les comprend bien, si on les interprète bien » (Montandon, 2006, p. 48).

La lecture des travaux de la sociologie de l'enfance est riche en enseignement pour les sociologues travaillant sur les enfants en situation de pauvreté. Il nous semble intéressant aussi d'essayer de comprendre pourquoi en France, différemment d'autres pays, ces deux champs de recherche sont étanches l'un à l'autre.

### **Deux champs de recherche qui ne se croisent pas**

Parmi les chercheurs travaillant sur l'enfance et l'« enfant acteur », aucun n'a participé aux diverses manifestations autour des « enfants pauvres » qui ont eu lieu entre 2003 et 2004. A une exception près, parmi les quarante participants au colloque organisé par le Cerc en 2004 sur les « enfants pauvres », aucun n'est présent dans la littérature concernant les « enfants acteurs ».

Tout d'abord, ces deux corpus de travaux présentent des caractéristiques opposées à bien des égards. Dans leur majorité, les travaux sur les « enfants pauvres » se fondent sur une méthodologie statistique ; ils relèvent d'approches diachroniques ; leur production est déterminée par des préoccupations sociales et politiques ; et leur tonalité est souvent misérabiliste. A l'inverse, les travaux issus du courant de la « sociologie de l'enfance » mettent en œuvre des méthodes d'enquête plus souvent qualitatives ; ils adoptent un regard synchronique ; leur production n'est pas directement liée aux exigences de la sphère étatique ; et ils mettent en valeur les ressources individuelles des acteurs.

Si leurs différences d'appréciation de l'enfant permettent de comprendre en partie l'étanchéité de ces deux champs de recherche, deux autres éléments sont importants à souligner. Tout d'abord, cela tient à la façon qu'ont les sociologues français de l'enfance d'appréhender les enfants. S'ils établissent des distinctions en fonction de l'âge ou du genre, les enfants qu'ils étudient forment souvent un groupe homogène du point de vue de l'origine sociale ou, à tout le moins, sont traités comme tels. En postulant l'existence d'une « culture enfantine » unique et partagée par tous ses membres, une partie de travaux issus de la sociologie de l'enfance évacue la question de la différenciation sociale de l'univers des enfants : « ceux-ci, voulant tellement voir l'enfant, ont en effet tendance à occulter les enfants, notamment du point de vue de leur qualité de vie matérielle et de leur niveau culturel (la différenciation selon le sexe étant, cependant, régulièrement prise en compte). L'« enfance » de la sociologie de l'enfance est souvent générique, et quand la différenciation économique et culturelle est intégrée, c'est plutôt de manière secondaire, comme pour expliquer de simples modulations d'une condition sociale grossièrement partagée (...) » (Lignier, 2007, p. 206). Ainsi, la notion de « culture enfantine » expose-t-elle le chercheur à oublier « des distinctions tranchées et des oppositions sensibles dont les enfants eux-mêmes, entre eux, font

l'expérience quotidienne (...) » (Lignier, 2007, p 206)<sup>11</sup>. En évacuant les différences de positionnement dans l'espace social et leurs effets, la sociologie de « l'enfant acteur » telle qu'elle s'est constituée ne laisse guère de place à l'élaboration d'un questionnement en termes de classes sociales porté sur les « enfants pauvres »<sup>12</sup>. D'autant plus que la plupart des enquêtes réalisées jusqu'à présent recrutent leurs sujets parmi les classes moyennes, voire supérieures, comme c'est d'ailleurs encore souvent le cas dans la sociologie de la famille contemporaine.

Ensuite, lorsque les « enfants pauvres » sont présents dans les travaux de la sociologie de l'enfance, il est question des enfants d'autres pays (Schlemmer, 2006 ; Rosembert et Freitas, 2006, entre autres). Régine Sirota dans l'introduction de son ouvrage *Eléments pour une sociologie de l'enfance* signale que « (...) l'enfant pauvre n'intéresse pas directement les sociologues de l'enfance français » (Sirota, 2006, p. 24). Pour quelle raison ? Cela tient à la place secondaire occupée par les « enfants pauvres » en France. Leur pauvreté n'y est pas vue comme un problème central dans les travaux de la sociologie de l'enfance, comme c'est le cas d'autres pays. Dans la perspective des travaux anglophones du champ de la *Sociology of Childhood* ou des travaux latino-américains, par exemple, « la figure de l'enfant pauvre est dominante, comme composante structurelle des inégalités sociales, et la défense d'une cause de l'enfance est particulièrement importante », impulsant ainsi « une attention particulière sur l'exclusion de l'enfance et des enfants, de l'enfance des rues au travail des enfants » (Sirota, 2012, p. 10). A leur lecture, on voit d'emblée qu'il y a deux façons d'intégrer les « enfants pauvres » dans une sociologie plus large concernant les enfants. Dans certains travaux, les enfants touchés par la pauvreté sont traités comme une population à part parmi celle des enfants et leurs auteurs se centrent sur les questions de déviance et de marginalité. Nous pouvons citer l'ouvrage de William Corsaro dans lequel l'« enfant pauvre » est présent, mais dans un seul chapitre intitulé « Children, social problems, and the future of childhood » (Corsaro, 2011). Dans d'autres travaux, ils font partie intégrante d'une population enfantine plus large et diverse. A partir d'une étude sur des enfants de classe moyenne et des classes populaires et pauvres américaines, Annette Lareau montre qu'au sein d'une même agglomération, les vies quotidiennes des enfants se différencient en fonction de l'appartenance sociale des parents bien plus que par le genre ou par la « race » des enfants. La sociologue dévoile les manifestations de ces différences, toute en analysant les causes qui tiennent selon elle aux stratégies éducatives contrastées des familles. Au Brésil, même si les recherches sur l'enfant ont

---

<sup>11</sup> Cette impasse faite sur l'appartenance sociale des enfants étudiés est préjudiciable à l'analyse de ce que Bernard Zarca appelle « le sens social des enfants », « c'est-à-dire leur manière de catégoriser, de hiérarchiser ce monde et donc d'en percevoir les multiples différenciations et la manière d'interagir avec autrui en fonction de ces perceptions » (Zarca, 2000, p. 53). Pour Bernard Zarca, en effet, « (...) cette intelligence du social s'acquiert par familiarisation aux relations avec différents autres, diversement situés socialement, et est marquée en son fondement par l'appartenance de l'enfant à une configuration familiale qu'on ne saurait caractériser sans prendre en compte sa place particulière dans des rapports de domination » (Zarca, 1999, p. 72).

<sup>12</sup> En marge de ce courant de travaux de sociologie de l'enfance, quelques recherches se sont employées à prendre en compte l'occupation de positions dominées dans l'espace social comme celle menée par Bernard Lahire (Lahire, 1995) ou bien celle menée par François Dubet et Danilo Martuccelli (Dubet et Martuccelli, 1996).

mis du temps à exister et à trouver une légitimité, l'« enfant pauvre » a eu d'emblée une place centrale (Kosminsky, 2010 ; Castro et Kosminsky, 2010 ; Marchi, 2007 ; Szulc et Cohn, 2012, entre autres), une place au départ marquée par les problèmes sociaux censés être les siens et son devenir d'adulte. Depuis quelques années, les « enfants pauvres » brésiliens bénéficient d'un intérêt nouveau qui les appréhende autrement qu'en lien avec leur pauvreté et les ouvre à des nouvelles perspectives qui concernent tous les enfants, comme les jeux, les jouets et les loisirs (Kosminsky, 2010 ; Castro et Kosminsky, 2010).

## Conclusion

Au terme de cette analyse, nous dressons deux constats. Le premier concerne le peu d'intérêt en France pour les « enfants pauvres ». L'« enfant pauvre » n'est pas considéré comme un problème social important au point de mobiliser les communautés politiques et scientifiques. Le deuxième tient à la façon dont les quelques travaux existants appréhendent ces enfants. Ces travaux sont porteurs d'enseignements, mais l'accent mis sur la reproduction sociale laisse encore largement inexploitées certaines dimensions du vécu des enfants comme leur rapport au jeu, au loisir et au sport, à la lecture, aux nouvelles technologies et à la télévision, à l'argent et aux consommations, aux relations familiales et entre pairs, sans oublier leur rapport à l'alimentation, au corps et à la santé. Le changement de regard que nous invitons à mettre en œuvre passe tout d'abord par l'attribution d'une place aux « enfants pauvres » dans la sociologie française traitant des enfants. Comme nous l'avons évoqué, l'intérêt politique que les deux champs de recherches ici présentés suscitent et l'approche théorique et méthodologique qu'ils emploient rendent difficiles leur croisement. Il s'avère que leur rencontre aiderait à faire évoluer le regard porté sur les « enfants pauvres ». Leur rapprochement permettrait ainsi de découvrir des facettes de leur vie opacifiées par leur pauvreté-même. Cette place leur permettrait d'être vus comme des « enfants acteurs » qui participent à la pleine et entière construction de leur réalité sociale. Le fait de les observer et de les interviewer permettrait alors de connaître ces enfants d'une façon plus approfondie, tout en considérant leur vécu et leurs représentations du monde qui les entoure<sup>13</sup>. Les données quantitatives pourraient ainsi être croisées avec des travaux qualitatifs et ethnographiques. Il serait par ailleurs opportun de considérer ces enfants au-delà de leur pauvreté afin qu'ils échappent au biais misérabiliste et qu'ils soient considérés dans leur entièreté sociologique. Mais pour que ce rapprochement puisse avoir lieu, nous pourrions envisager que la sociologie de l'enfance s'ouvre davantage à la différenciation sociale. Le numéro de la revue *Politix* intitulé « Différencier les enfants » est, à ce titre, une proposition à cet « élargissement » de la sociologie de l'enfance<sup>14</sup>. Certains travaux américains ou brésiliens ici cités peuvent ainsi être source d'inspiration à l'élaboration d'une sociologie de l'enfance intégrant la différenciation sociale et donnant à l'enfant

---

<sup>13</sup> Nous arrivons au terme de deux enquêtes ethnographiques qui s'intéressent aux enfants vivant dans la pauvreté. Une traitant de la construction des liens familiaux dans un contexte de pauvreté et l'autre de l'arrivée des enfants au sein des « familles pauvres » menée dans le cadre de l'ANR « Venir au monde », dirigé par Bertrand Geay.

<sup>14</sup> « Différencier les enfants » (2012), *Politix*, vol. 3 n° 99.

vivant dans la pauvreté une place parmi les autres enfants. Pour que cette approche sociologique renouvelée des « enfants pauvres » ait lieu, elle devra se faire en lien avec les politiques et les scientifiques qui, en commun, auront décidé que les « enfants pauvres » représentent une question sociale de première importance.

## Bibliographie

**Arleo A. & Delalande J.** (dir.). (2010), *Cultures enfantines. Universalité et diversité*, Rennes, PUR.

**Blanpain N.** (2007), « Les conditions de vie des familles nombreuses », *Etudes et résultats Drees*, n° 555.

**Bradshaw J.** (2009), « La pauvreté infantile au Royaume-Uni », *Politiques sociales et familiales*, n° 98, pp. 37-47.

**Brougère G.** (2002), « Jeu et loisir comme espaces d'apprentissages informels », *Éducation et sociétés*, n° 10, 2, pp. 5-20.

**Brougère G.** (2006), « Le jouet, un objet pour la sociologie de l'enfance ? », in Régine Sirota (éd.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR, pp. 257-266.

**Bruniaux C. & Galtier B.** (2005), « Quel avenir pour les enfants de familles défavorisées ? L'apport des travaux américains », *Recherches et prévisions*, n° 79, pp. 5-20.

**Bühler-Niederberger D.** (2010), « Childhood sociology – defining the state of the art and ensuring reflection », *Current Sociology*, vol. 58(2), pp. 155-164.

**Burnay N.** (2004), « Chômage et transmissions générationnelles », *Actes du colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*.

**Chamboredon J.-C. & Prévot J.** (1973), « Le “métier d'enfant” : définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle », *Revue française de sociologie*, XIV, pp. 295-335.

**Chombart De Lauwe M.-J.** (1990), « L'enfant, acteur social et partenaire des adultes. Nouvelles conceptions aboutissant à une transformation de son statut », *Enfance*, 43, 1, pp. 135-140.

**CNAF** (1999), « Enfants pauvres, pauvres enfants », *Informations sociales*, n° 79.

**Corak M.** (2004), « Les enfants pauvres deviennent-ils des adultes pauvres ? Les enseignements pour les politiques publiques d'une comparaison internationale », *Actes du colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*.

**Corsaro A. W.** (2011), *The sociology of Childhood*, SAGE publications, USA, 3ème ed.

**Danic I., Delalande J. & Rayou P.** (2006), *Enquêter auprès d'enfants et des jeunes. Objets, méthodes et terrains de recherche en sciences sociales*, Rennes, PUR.

**Davaillon A. & Nauze-Fichet E.** (2004), « Les trajectoires scolaires des enfants pauvres », *Actes du colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*.

**Delalande J.** (2001), *La cour de récréation. Contribution à une anthropologie de l'enfance*, Rennes, PUR.

**Dell F. & Legendre N.** (2003), « La pauvreté chez les enfants », *Insee première*, n° 896.

**Dell F. & Legendre N.** (2003), « Les enfants pauvres : une autre image de la pauvreté ? », *Insee série des documents de travail*.



- Dubet F. & Martuccelli D.** (1996), *A l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Seuil.
- Duée M.** (2004), « L'impact du chômage des parents sur le devenir scolaire des enfants », *Actes du colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*.
- Firdion J.-M. & Parizot I.** (2010), « Le placement durant l'enfance et le risque d'exposition aux violences à l'âge adulte », in Beck F., Cavallin C. & Maillochon F. (éd.), *Violences et santé*, Paris, La Documentation Française, pp. 125-138
- Firdion J.-M.** (2006), « Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile », *Économie et statistique*, n° 391-392.
- Gaussot L.** (2002), « Le jeu de l'enfant et la construction sociale de la réalité », *Spirale*, n° 24, pp. 22-29.
- Gavarini L.** (2006), « Du contrôle social à la prédiction : évolution du regard sur l'enfance » in Turrel D. & Puyuelo R., *Les centres éducatifs renforcés*, Erès Empan, pp. 93-108.
- Geay B. & Gehin J.-P.** (2004), « Construction sociale de la 'déscolarisation' : vers une école des pauvres », *Actes du colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*.
- Goux D. & Maurin É.** (2004), « Composition sociale du voisinage et échec scolaire : une évaluation sur données françaises », *Actes du colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*.
- Gouyon M.** (2006), « Une chambre à soi : un atout dans la scolarité ? », *Education-formation*, Données sociales - La société française, pp. 163-167.
- Herpin N. & Olier L.** (1996), « Pauvreté des familles, pauvreté des enfants », *Insee première*, n° 499.
- Hirsch M.** (2006), *La pauvreté en héritage. 2 millions d'enfants pauvres en France*, Paris, Robert Laffont.
- Jeandidier B. & Albiser É.** (2002), « Pauvreté des enfants et impact des transferts sociaux. Une comparaison France, Grande-Bretagne, Luxembourg, États-Unis », *Revue économique*, vol. 53, 3, pp. 569-579.
- Kellerhals J. & Montandon C.** (1991), *Les stratégies éducatives des familles*, Delachaux & Niestle.
- Kherroubi M.** (2004), « Que sait-on de l'impact des situations défavorisées sur la trajectoire scolaire des enfants ? », *Actes du colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*.
- Kosminsky E. V.** (2010) « Pesquisa com crianças e jovens: Algumas reflexões metodológicas », in **Muller F.** (2010). *Infância em perspectiva: Políticas, pesquisas e instituições*. São Paulo: Cortez, pp. 110-139.
- Kosminsky E. V. & Rabello de Castro L.** (2010), « Childhood and its regimes of visibility in Brazil », *Current Sociology*, vol. 58(2), pp. 206-231.
- Lahire B.** (1995), *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Le Seuil.
- Lapinte A.** (2002), « Niveau de vie et pauvreté des enfants en Europe », *Etudes et Résultats Drees*, n° 201.
- Lareau A.** (2011), *Unequal Childhoods: Class, Race and Family Life*, Berkeley, University of California Press.

- Legros M.** (2007), « Lutte contre la pauvreté des enfants et promotion de l'inclusion sociale des enfants. Une étude sur les politiques nationales », *Rapport*, École nationale de la santé publique.
- Lignier W.** (2007), « L'autonomie infantine à l'épreuve des 'surdoués'. Contribution ethnographique une approche sociale de l'enfance », *L'Homme et la société*, 3, n°165, pp. 205-221.
- Lignier W.** (2008), « La barrière de l'âge. Conditions de l'observation participante avec des enfants », *Genèses*, n° 73, 4, pp. 20-36.
- Lignier W. et al.** (2012), « La différenciation sociale des enfants », *Politix*, vol. 3, n° 99, p. 9-21.
- Lopez A.** (2004), « Autour de l'insertion professionnelle : anciennes et nouvelles lignées de pauvreté », *Actes du colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*.
- Lopez A. & Thomas G.** (2004), « Précarités vécues dans l'enfance et insertion professionnelle », *Actes du colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*.
- Marchi, R. de C.** (2007), « A infância não reconhecida : as crianças 'de rua' como atores sociais », *Actes du colloque national « Movimentos Sociais, participação e democracia »*, Florianópolis, Brésil, pp. 552-572.
- Merllié D. & Monso O.** (2007), « La destinée sociale varie avec le nombre de frères et sœurs », *France portrait social*, pp. 135-153.
- Meyer Borba A.** (2010), « Les cultures enfantines dans les espaces-temps du jeu » in Arleo A. & Delalande J. (dir.), *Cultures enfantines. Universalité et diversité*, Rennes, PUR, pp. 191-199.
- Millet M.** (2004), « Ruptures familiales et ruptures scolaires de collégiens de milieux populaires », *Actes du colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*.
- Montandon C.** (coll. Osiek F.) (1997), *L'Education du point de vue des enfants*, Paris, L'Harmattan.
- Montandon C.** (1998), « La sociologie de l'enfance : l'essor des travaux en langue anglaise », *Éducation et sociétés*, 2.
- Mollo-Bouvier S.** (2006), « La sociologie de l'enfance : des premiers pas à la crise de croissance », in Sirota R. (dir.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR, pp. 37-40.
- Moran-Ellis J.** (2010), « Reflections on the sociology of childhood in the UK », *Current sociology*, vol. 58(2), pp. 186-205.
- Murat F.** (2004), « Les compétences en lecture à l'âge adulte des personnes issues de milieu défavorisé », *Actes du colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*.
- Mureil N.** (2005), « Pauvreté infantile et disparités territoriales », *Recherches et prévisions*, n° 79, pp. 101-110.
- Neyrand G.** (2004), « Monoparentalisation et précarisation, des processus interactifs », *Dialogue*.
- Octobre S. & Sirota R. (ed.)** (2013), *L'enfant et ses cultures, approches internationales*, Paris, Ministère de la culture, La documentation française.
- Paugam S. & Clemençon M.** (2002), « Détresse et ruptures sociales », *Recueils et documents (Fnars)*, n° 17.

- Paugam S., Zoyem J.-P. & Touahria-Gaillard A.** (2010), « Le placement durant l'enfance : quelle influence à l'âge adulte ? », *Rapport ONED*.
- Pollak C.** (2009), « Analyse des parcours de pauvreté : l'apport des enquêtes longitudinales », *Informations sociales*, n° 156, pp. 106-112.
- Rosemberg F. & Freitas R. R.** (2006), « Voix dissonantes sur l'élimination du travail infantile au Brésil », in **Sirota R.** (dir.) (2006), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR, pp. 185-194.
- Saadi-Mokrane D.** (dir.) (2000), « Société et cultures enfantines », *Actes du colloque internationale* (1997), Travaux et recherches - Université de Lille 3.
- Schlemmer B.** (2006), « Le 'travail des enfants', étapes et avatars dans la construction d'un objet » in **Sirota R.** (dir.) (2006), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR, pp. 173-183.
- Sirota R.** (2012), « L'enfance au regard des sciences sociales », *AnthropoChildren, Perspectives ethnographiques sur les enfants & l'enfance*, n°1, <http://popups.ulg.ac.be/AnthropoChildren/document.php?id=921>
- Sirota R.** (2010), « French Childhood Sociology », *Current Sociology*, vol. 58(2), pp. 250-271.
- Sirota R.** (dir.) (2006), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR.
- Sirota R.** (1998), « L'émergence d'une sociologie de l'enfance : évolution de l'objet, évolution du regard », *Éducation et sociétés*, 2.
- Steck P.** (2010), « Ce que le revenu de solidarité active (RSA) doit au modèle social britannique », *Informations sociales*, 3, n° 159, pp. 34-37.
- Szulc A. & Cohn C.** (2012), « Anthropology and childhood in South America : perspectives from Brazil and Argentina », *AnthropoChildren, Perspectives ethnographiques sur les enfants & l'enfance*, n°1, <http://popups.ulg.ac.be/AnthropoChildren/document.php?id=427>
- Toutalian C., Vernède F., Grand D., Lachnitt B. & al.** (2012), « Vivre la pauvreté quand on est un enfant. Approches interrégionales de la pauvreté infantile », *Les cahiers du Dros*, n°12.
- Turmel A.** (2006), « De la fatalité de penser la maturation en termes de développement : quelques réflexions » in Régine Sirota (éd.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR, pp. 63-72.
- Vulbeau A.** (2007), « Le coût des enfants pauvres », *Informations sociales*, n° 137, 1, pp. 83-84.
- Zarca B.** (1999), « Le sens social des enfants », *Sociétés contemporaines*, n° 36, pp. 67-101.
- Zaouche-Gaudron C.** (2005), *Les conditions de vie défavorisées influent-elles sur le développement des enfants ?*, Paris, Editions Eres.
- Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale.* 2004. « Les enfants pauvres en France », Paris.
- Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale.* 2005. « Estimer la pauvreté des enfants », Paris.
- Rapport du groupe de travail Familles et pauvreté* (2001), Ministère délégué à la famille et à l'enfance.
- « Écoutons ce que les enfants ont à nous dire » (2013), *rapport de l'UNICEF*.
- « Mesurer la pauvreté des enfants : nouveaux tableaux de classement de la pauvreté des enfants dans les pays riches » (2012), *rapport de l'UNICEF*.

- « La pauvreté des enfants dans les pays riches » (2005), *rapport de l'UNICEF*.
- « Précieux enfants, précieux parents » (2003), *Rapport*. Mouvement international ATD Quart Monde.
- « Niveau de vie et pauvreté des enfants en Europe », (2003), *Série études*, n° 28.
- Rapport annuel Défenseur des Enfants*, (2005), La Documentation française.
- « Au possible, nous sommes tenus. La nouvelle équation sociale. 15 résolutions pour combattre la pauvreté des enfants » (2005), *rapport de la commission Familles, vulnérabilité, pauvreté*,  
*Rapport de l'Observatoire Régional de la famille*, « La vulnérabilité au sein de la famille ».
- « Les enfants victimes collatérales du mal logement » (2010), *rapport mal-logement de la Fondation Abbé Pierre*.
- « Vive la pauvreté quand on est un enfant. Photographie de la pauvreté infantile en régions : l'Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte D'azur et Rhône-Alpes » (2011), DROS.
- « Vivre la pauvreté : qu'en disent les enfants ? Approche qualitatives conduites en région : Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte D'azur et Rhône-Alpes », (2011), DROS.